



# Rapport d'activités 2025

LA FORCE DES FAMILLES

 **Udaf**  
Haut-Rhin  
UNIS POUR LES FAMILLES

# *Rapport d'activité réalisé par l'Udaf 68*

*Illustrations Canva*

*Imprimé par [printoclock.com](https://printoclock.com)  
229, Rte de Seysses, 31100 Toulouse  
Dépôt Legal : N° ISSN 2801-4014*

# Sommaire



|           |                                          |
|-----------|------------------------------------------|
| <b>4</b>  | Mot du Président et du Directeur Général |
| <b>7</b>  | Conseil d'Administration                 |
| <b>8</b>  | Associations Familiales                  |
| <b>9</b>  | Organigramme                             |
| <b>10</b> | Bilan social                             |
| <b>11</b> | Vie associative<br>Représentations       |

|           |                                                       |
|-----------|-------------------------------------------------------|
| <b>15</b> | Protection Juridique des Majeurs                      |
| <b>20</b> | Aide et Accompagnement Educatif et Social             |
| <b>27</b> | Services Support                                      |
| <b>31</b> | Action Familiale – <i>Convention d'Objectifs</i>      |
| <b>36</b> | Action Familiale – <i>Hors Convention d'Objectifs</i> |
| <b>41</b> | CSE                                                   |
| <b>42</b> | Bilan Financier                                       |



# Mot du Président et du Directeur Général



Unaf • Udaf • Unaf

**En 2025, l'UNAF fête son 80e anniversaire.  
Nous sommes dans l'antichambre du nôtre.**

À l'aube de cet anniversaire symbolique, et dotée d'un projet institutionnel actualisé, s'appuyant sur la valorisation des solidarités familiales, notre association a poursuivi ses actions avec conviction et détermination.

Si, en 1945, les associations étaient appelées à la reconstruction du pays, force est de constater qu'aujourd'hui, face à un environnement financier, social et politique dégradé, la famille et les solidarités familiales sont plus que jamais appelées à jouer leur rôle de valeur refuge.

Le contexte est certes différent, mais à mesure que la puissance publique s'épuise, les familles sont appelées à se mobiliser davantage. La valorisation du rôle de tuteur familial, d'aidant, de pair-aidant, le développement du parrainage, ou encore le rappel à la responsabilité parentale lorsque les mesures éducatives ne suffisent plus, en sont des illustrations concrètes.

La protection sociale et la sphère privée constituent deux équilibres complémentaires, qui ne doivent en aucun cas s'opposer. Si l'intervention publique reste souvent nécessaire, les solidarités familiales et la famille elle-même demeurent les premiers cercles de protection.

Renforcer et soutenir ces environnements familiaux, c'est assurer la première des protections, tout en contribuant à une nécessaire maîtrise des dépenses publiques.

En ce sens, **les familles et les associations familiales** sont des lieux essentiels de pair-aidance, de véritables espaces ressources où ces solidarités peuvent s'exprimer pleinement, que **la famille soit de sang ou de cœur**.

Cette philosophie demeure le moteur de nos actions et le socle de nos engagements. La reconnaissance par la CEA de notre action en matière de parrainage, le développement de notre soutien aux aidants et aux jeunes aidants, ainsi que le pilotage de la maison des parents en lien avec la CAF et la communauté de communes Alsace Rhin Brisach, constituent autant de pierres apportées à cet édifice collectif.

**Écouter, soutenir, accompagner, parfois suppléer** : autant d'engagements pour permettre aux familles de résister et de surmonter les épreuves du quotidien. Intervenir sans attendre que les situations ne se dégradent, aller vers les publics, prévenir plutôt que subir, afin d'éviter des conséquences irréremédiables.

Ces convictions irriguent également notre service de protection des majeurs. Gagner du temps, cette notion est essentielle pour construire un accompagnement de qualité, adapté aux besoins des personnes accompagnées.

Dans cette perspective, le développement du service d'aide aux tuteurs familiaux vise à renforcer l'efficacité de cette cellule et à soutenir plus largement les familles dans leurs responsabilités. Par ailleurs, la création d'un nouveau service dédié aux parcours complexes permettra de mieux prévenir les ruptures de parcours pour les bénéficiaires les plus fragiles, en apportant des réponses coordonnées et adaptées.

Cette expérimentation, menée sur trois ans, soutenue par la DDETSPP et construite avec les autres acteurs de protection juridique des majeurs, nous permettra de mettre ce temps au service de la santé mentale, enjeu majeur et particulièrement prégnant aujourd'hui.

Nous tenons également à remercier la DDETSPP ainsi que l'association APPART, dont la fusion-absorption avec l'UDAF 68 vient renforcer notre engagement, notamment dans le champ de l'habitat et de l'accompagnement des publics.

Enfin, **la dimension alsacienne** s'affirme pleinement dans nos actions. Le parrainage, aujourd'hui piloté à l'échelle de l'Alsace, illustre cette dynamique collective engagée avec Dessine-moi une passerelle, association bas-rhinoise.

Dans cette même logique territoriale, l'UDAF 68 a obtenu le marché MASP Alsace en partenariat avec l'Udaf 67, délivré par la Collectivité européenne d'Alsace, marquant une étape importante dans le développement et la reconnaissance de nos actions à l'échelle régionale.

Pour conclure, rappelons que ces missions ne sauraient être menées sans **l'engagement constant des professionnels** qui accompagnent plus de 2000 familles et personnes au quotidien. N'oublions pas les **250 bénévoles, parrains, lectrices, représentants familiaux** qui s'investissent chaque jour au service des familles et des solidarités. **Sans eux, rien ne serait possible.**

*Fernand Thuet - Président*

*Fabien Bolognese - Directeur Général*



# Nos missions

Inscrites dans la loi

1

## **Donner un avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial**

et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

2

## **Représenter officiellement l'ensemble des familles du département auprès des pouvoirs publics**

notamment en proposant ou en nommant des représentants familiaux dans différents organismes, instances.

Plus de 5000 familles du département sont regroupées au sein des 34 associations familiales adhérentes.

3



## **Gérer des services d'intérêt familial dont les pouvoirs publics lui confient la charge**

Protection juridique des majeurs, Information et soutien aux tuteurs familiaux, MJAGBF, Accompagnements social/logement/budgétaire, Habitat inclusif, Médiation familiale aidant aidé, Parrainage de proximité, Point conseil budget, Ateliers pour les enfants de parents séparés, Actions autour du partage de la lecture, service social pour les personnes sourdes et malentendantes ...

4

## **Agir en justice dans le cadre de la défense des intérêts des familles**

L'Udaf est habilitée à exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

Art. L. 211-3 du  
Code de l'Action Sociale et des Familles

# Conseil d'Administration

au 31.12.2025

|                               |                                         |
|-------------------------------|-----------------------------------------|
| ✱ <b>Fernand THUET</b>        | <b>Président</b> AF Thann               |
| ✱ <b>Raymonde SAUTER</b>      | <b>1ère Vice Présidente</b> ASFMR       |
| ✱ <b>Manuela BUSSIÈRE</b>     | <b>2ème Vice Présidente</b> AFP Caleb   |
| ✱ <b>Christiane KOBEL</b>     | <b>Secrétaire</b> AFL Mulhouse          |
| ✱ <b>Danièle KIEFFER</b>      | <b>Secrétaire Adjointe</b> EFA 68       |
| ✱ <b>Paul HERTZ</b>           | <b>Trésorier</b> ASFMR                  |
| ✱ <b>Jean-Luc LEMOINE</b>     | <b>Trésorier Adjoint</b> UDAPEI 68      |
| ✱ <b>Christophe BIANCHI</b>   | <b>Assesseur</b> AF Ensisheim           |
| ✱ <b>Virginie SELLEGE</b>     | <b>Assesseur</b> AF Ste-Croix-en Plaine |
| ✱ <b>André BUBENDORF</b>      | AF Thann                                |
| ✱ <b>Pascal GANTZER</b>       | Jumeaux et Plus 68                      |
| ✱ <b>Josiane GULLY</b>        | Ste-Croix-en-Plaine                     |
| ✱ <b>Isabelle KLEM</b>        | Il était une Fois                       |
| ✱ <b>Nicolas MUNCK</b>        | SOS Papa 68                             |
| ✱ <b>Marina PATROUCHEVA</b>   | Collectif Or du Commun                  |
| ✱ <b>Christophe SCHMITT</b>   | Enfance et Familles d'Adoption 68       |
| ✱ <b>Marie-Jeanne TAUREAU</b> | AFL Mulhouse                            |



5

Réunions du  
Conseil  
d'Administration

4

Réunions du  
Bureau

# Notre réseau

34 Associations Familiales



AF Ingersheim  
AF Sigolsheim  
AF Ammerschwihr  
AF Turckheim  
AF Sundhoffen  
AF Stosswihr  
AF Ste Croix en Plaine  
AF Ensisheim  
AF Thann  
AF Ruelisheim  
Association Générale des Familles  
Collectif Or du Commun



Jumeaux et Plus 68  
Couple et Famille 68  
Association Syndicale des Familles  
Monoparentales et Recomposées  
ADMR  
SOS Papa 68  
Enfance et Familles d'Adoption 68  
AFL Mulhouse  
AFL Colmar  
AFL Dis-moi Comment  
AFL Il était une fois



Associations Familiales Protestantes

- CALEB
- AFPEF
- Barnabas
- Famille Je t'aime
- AFPASP
- AJEF

Association Familiale Catholique 68



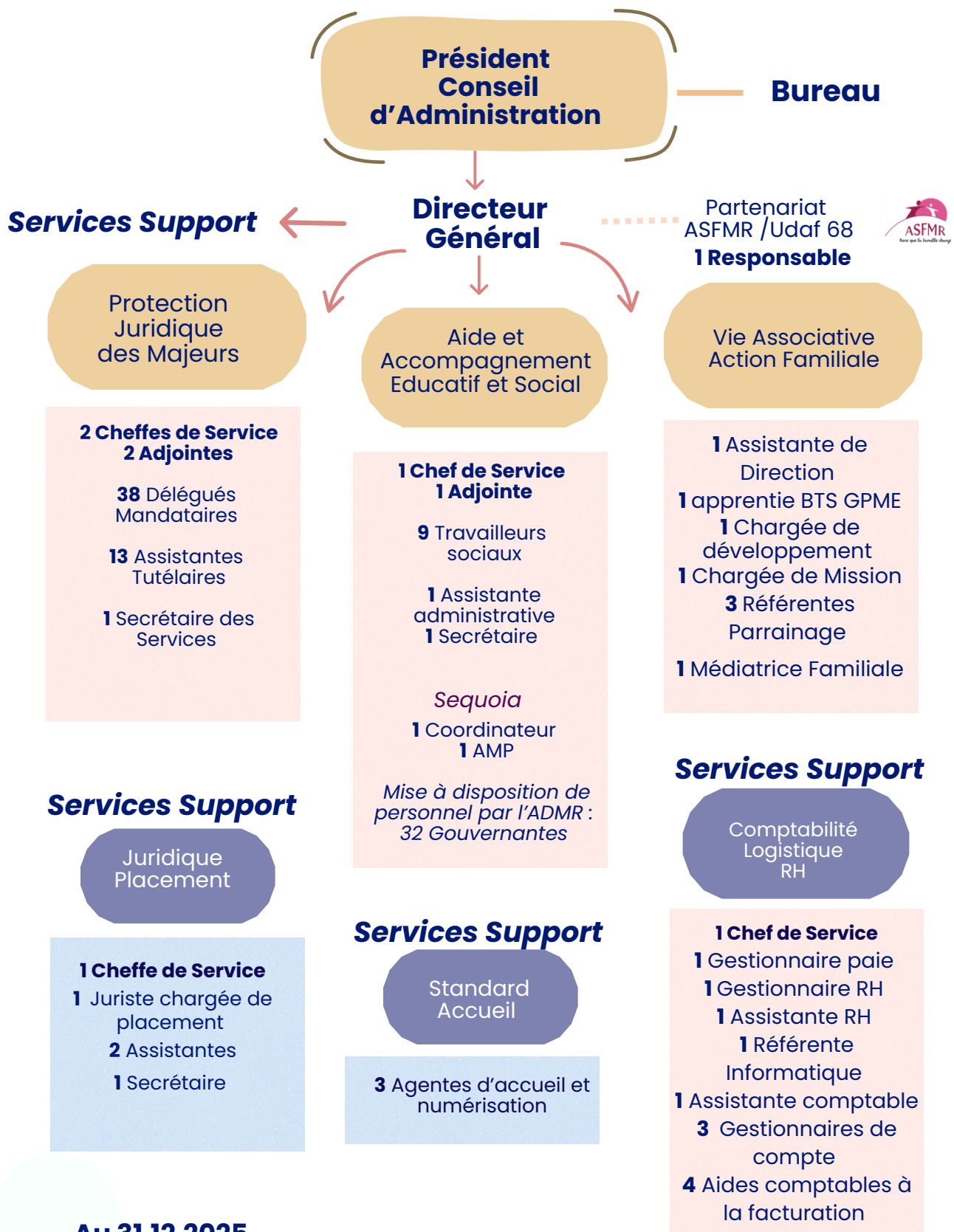
France Alzheimer 68  
Amitiés Autisme 68  
Unafam 68  
UDAPEI 68

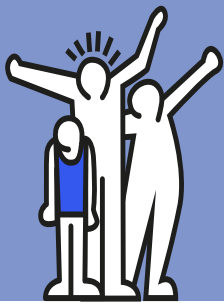


5312 familles



# Organigramme





# Bilan social

AU 31.12.2025

FORMATIONS

**102**  
Salariés

**96**  
Femmes

**6**  
Hommes

**96**  
CDI

**6**  
CDD

**73**  
Temps  
plein

**19**  
Temps  
partiel



**43** ans  
Age moyen



**94** salariés  
bénéficiaient des  
titres restaurant

EFFECTIF PERMANENT

**84** salariés à temps plein,  
inscrits à l'effectif durant  
toute l'année et  
bénéficiant d'un CDI

**333**  
jours

**2332**  
heures

**70**  
salariés



*Zoom  
sur les gap*

**308**  
heures

**42**

Salariés ont participé  
PJM - AAES -  
Administratif

*Signature d'une nouvelle convention afin de  
proposer, des séances d'analyse de pratique  
aux salariées du pôle action familiale en 2026.*

*Nous avons accueilli*

**3** stagiaires

**2** volontaires de service civique  
au CDAFAL  
(mise à disposition)

# Vie associative



## COMMUNICATION

36

### Affiches / Flyer

Réalisation d'affiches, flyer des différents dispositifs et actions à destination des familles



### Réseaux sociaux



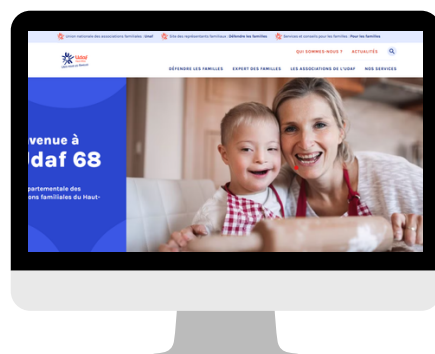
ABONNES

**f**  
899

**in**  
283

**ig** 168

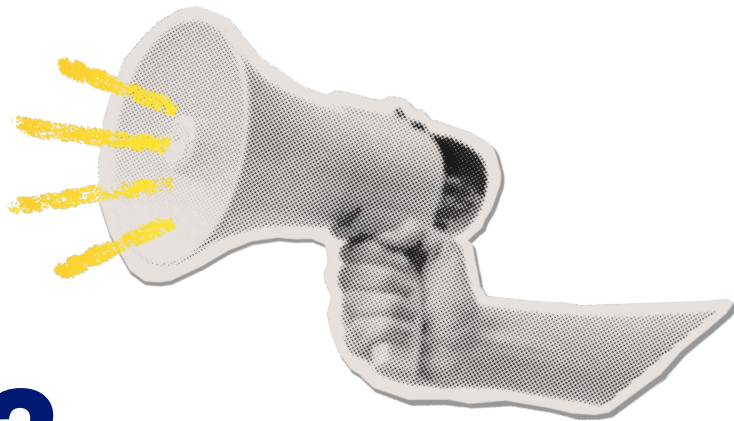
### Internet



**17 082** Visites  
**34 423** Pages vues

# Représenter les familles

*c'est faire entendre leur voix et défendre leurs intérêts, dans les différents organismes Haut-Rhinois.*



## 142

Représentations

## 73

**représentants familiaux** siègent dans les instances, dont les décisions impactent la vie quotidienne des familles dans des domaines aussi variés que le droit des familles, la parentalité, le logement ou la santé.

### **Droit de la Famille** **Parentalité - Enfance**

**CAA** - Commission d'Agrément pour l'Adoption  
**CAF 68** - Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin  
**CDPE** - Commission Départementale de la Protection de l'Enfance  
**CFPE** - Conseil N° 1 de Familles des Pupilles de l'Etat  
**CFPE** - Conseil N° 2 de Familles des Pupilles de l'Etat  
**CREAI** - Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée  
**LAEAV** - Lieu d'Accueil et d'Ecoute pour Auteurs de Violence  
Observatoire Départemental de la **Protection de l'Enfance**  
Commission Départementale de l'**Accueil des Jeunes Enfants**

### **Cohésion sociale** **Vulnérabilités**

**CCAPEX** - Commission Spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (Commission plénière, s/commission Arrondissements Colmar Guebwiller et Ribeauvillé, s/commission Mulhouse et Saint-Louis)  
**Commission Départementale de Surendettement** des Particuliers  
**CCAS** - Centres Communaux d'Action Sociale

### **Education** **Jeunesse - Numérique**

**CDEN** - Conseil Départemental de l'Education Nationale  
**CDJSVA** - Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

### **Economie** **Consommation - Emploi**

**CCA** - Chambre de Consommation d'Alsace  
**CCU** - Comité de Concertation des Usagers SNCF  
**CD Taxi** - Commission Départementale des Taxis et Voitures de Petite Remise  
**CDSR** - Commission Départementale de la Sécurité Routière  
**CLT3P** - Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes CLT3P  
**CLU** - Comité Local des Usagers en Préfecture du Haut-Rhin  
**SPERC** - Service Public de l'Education Routière et du Permis de Conduire

## Habitat Cadre de vie

**ADIL** - Association Départementale pour l'Information sur le Logement

**APPART** - Association Logement Personnes Fragiles

Commission de Sélection d'Appel à Projet Social Département

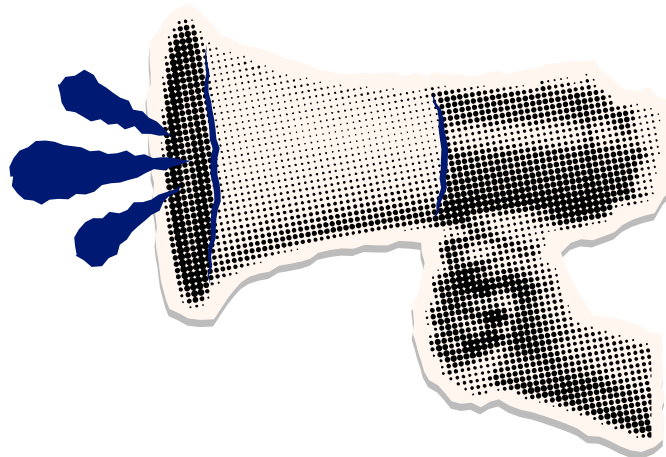
Commission de Sélection d'Appel à Projet Social Etat-Centre provisoire d'Hébergement

**CLAH** - Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat

**CCSPL** - Commission Consultative des Services Publics Locaux - Ville de Colmar - Communauté d'Agglomération de Communes-Colmar

**DALO** - Commission de Médiation

**OPH** - Office Public de l'Habitat



*Pôle Habitat Centre Alsace - Habitats de Haute Alsace - M2A Habitat Mulhouse - Commission des Finances et du Patrimoine - Sainte-Marie-aux-Mines - Val d'Argent Habitat - Saint-Louis - Communauté d'Agglomération des Trois Frontières*

## Santé Protection sociale - Vieillesse

**ARS** - Agence Régionale de Santé - Territoire de Démocratie Sanitaire n° 9 - Commission territoriale des Usagers - Commission Régionale de conciliation et d'indemnisation Grand Est - Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Alsace

**CDSP** - Commission Départementale Soins Psychiatriques

**CCAPA** - Comité Consultatif d'Aide Personnalisée à l'Autonomie

**CDCA** - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie - Personnes âgées et retraitées - Personnes handicapées

**CPAM** - Caisse Primaire d'Assurance Maladie

**IGRLAM** - Institut de Gestion du Régime Local Alsace-Moselle

**MSA** - Mutualité Sociale Agricole

Commission d'Attribution d'Aide Juridictionnelle

**CARSAT** - Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail  
Schéma d'Amélioration de l'accessibilité des services au public

**Etablissements hospitaliers** - Conseil de Surveillance et Commission des usagers (CDU)

**Colmar** : Centre Départemental de Repos et de Soins (CDRS), Hospitalisation à Domicile HAD  
Centre Alsace, Hôpitaux Civils Pasteur

**Ensisheim Neuf-Brisach** Sultz-Issenheim Guebwiller (Gériatrie)

**Guebwiller** : Hôpital Civil, Clinique Korian Solisana

**Mulhouse** : Clinique du Diaconat-Fonderie, Clinique du Diaconat Roosevelt, Groupe Hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace, Centre de dialyse Diaverum

**Oderen** : Hôpital Saint-Vincent

**Ribeauvillé** : Hôpital local

**Rouffach** : Centre Hospitalier Spécialisé

**Saint-Louis** : Groupement de Coopération Sanitaire des 3 Frontières

**Sentheim** : Centre de soins de suite et de réadaptation St-Jean de Dieu

**Trois-Epis** : Centre médical de la MGEN

**Turckheim** : EHPAD du Brand

**Lutterbach** - UGECAM Pôle Sud Alsace

## MEDAILLE DE LA FAMILLE

Commission  
30 Avril 2025

Contrôle de conformité et  
validation des dossiers de  
candidatures

17

Dossiers  
examinés

16

Avis  
favorables



## OBSERVATOIRE DES FAMILLES

En lien direct avec la mission de représentation des familles confiée aux Udaf, l'Observatoire des Familles a pour objectif de mieux comprendre et faire connaître les réalités de vie des familles, en menant des études thématiques.

L'Observatoire des Familles est un dispositif d'enquête, mutualisé entre l'Unaf, les Uraf et les Udaf.

Il permet de mener des enquêtes innovantes (place des pères, désir d'enfants...) donnant aux Udaf des chiffres départementaux déterminants pour représenter les familles, rencontrer les pouvoirs publics locaux et informer leurs associations membres.

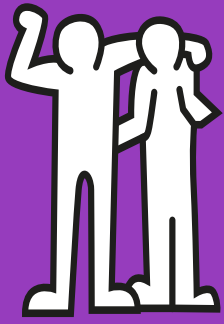
### Être parent aujourd'hui Sens, forces, inspirations et besoins

Enquête diffusée  
en 2025 auprès de

101

parents sur  
le 68



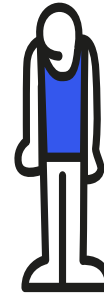


# Protection Juridique des Majeurs

## NÉCESSITÉ – SUBSIDIARITÉ – PROPORTIONNALITÉ

Le Service de Protection Juridique des Majeurs a pour finalité la gestion des mesures de protection des majeurs confiées par les Juges des Contentieux de la Protection dans le respect de leur autonomie, leurs capacités, leur intégrité et leur liberté. Les mesures de protection concernent les biens et/ou la personne.

Diverses circonstances peuvent entraîner la nécessité de protéger des personnes adultes (handicap, accident, maladie, âge) mais la motivation médicale est indispensable pour que le Juge puisse se prononcer.



# 2065

MESURES SUIVIES  
AU COURS DE L'ANNÉE 2025

# 705

MESURES DE TUTELLE

La tutelle est une mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure et/ou tout ou partie de son patrimoine si elle n'est plus en état de veiller sur ses propres intérêts.

Un tuteur la représente dans les actes de la vie civile.

En ce qui concerne la protection de la personne, une personne protégée par une tutelle prend seule les décisions relatives à elle-même dans la mesure où son état le permet.

# 49

MESURES DE SAUVEGARDE DE JUSTICE

Il s'agit d'une mesure légère et temporaire qui permet de protéger une personne sans restreindre significativement son autonomie. Elle vise à sécuriser les actes juridiques réalisés par la personne pendant une période où sa capacité à agir est altérée.

Les missions du mandataire sont précisées dans le jugement.



# 1136

MESURES DE CURATELLE RENFORCÉE

# 84

MESURES DE CURATELLE SIMPLE

La curatelle est une mesure de protection modérée où la personne protégée conserve son droit de décision mais est assistée par un curateur pour des actes importants.

La curatelle est adaptée aux personnes qui ont besoin d'un soutien dans la gestion de leurs affaires sans être totalement privées de leur capacité à agir.

Elle peut être simple, renforcée ou aménagée.

# 26

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE

Dans le cadre de cette mesure, un mandataire perçoit et gère tout ou partie des prestations sociales d'une personne majeure, en vue de rétablir son autonomie dans la gestion de ses ressources. A la différence de la MASP, la MAJ est contraignante. Elle ne peut être ordonnée que lorsque la MASP n'a pas permis de rétablir l'autonomie du majeur dans la gestion de ses ressources.

La personne bénéficiant d'une MAJ conserve sa capacité juridique et peut effectuer seule tous les actes de la vie civile.

# 46

MESURES  
AD'HOC

# 13

MESURES  
SUBROGÉES

# 3

PRÉSUMPTIONS  
D'ABSENCE

## ACTIVITÉS DU SERVICE

L'intervention du mandataire vise, autant que possible, à préserver l'autonomie de la personne protégée. Pour ce faire, il est chargé de lui permettre d'exprimer sa volonté, et de l'accompagner pour la faire valoir. Il assure le relais avec les nombreux partenaires qui interviennent dans la vie du protégé.

Les personnes sous mesure de protection peuvent vivre en milieu ouvert (domicile, hébergement familial, logement précaire,...) ou dans un établissement sanitaire, social, médico-social ou de justice (FATH, FAS, FAM, MAS, IME, USLD, EHPAD, Centre Hospitalier, Etablissement Pénitentiaire....)

**L'accompagnement** se fait sous différentes formes et à différentes occasions : par téléphone, par mail, lors de rencontres au domicile, dans un lieu tiers, lors de permanences au bureau ou à l'extérieur, avec ou sans l'entourage et les partenaires, au Tribunal, lors de démarches extérieures...

### Rencontres avec les majeurs protégés

**2570**

majeurs reçus  
par les délégués  
avec ou sans RDV

**2620**

majeurs reçus  
par les personnes  
chargées de l'accueil

**1123**

à l'extérieur  
(synthèse, démarches  
extérieures)



**4272**

visites  
à domicile



**7825**

entretiens  
téléphoniques  
avec le Service

**260**



Remises d'argent aux  
Majeurs en main propre



**16 040**

Courriers



**4147**

documents numérisés

**3** rencontres avec les magistrats

1 à Mulhouse  
2 à Sélestat

**13** rencontres partenariales

CAF - 2 rencontres dans l'année  
CPAM - 3 rencontres dans l'année  
UNAF - 3 rencontres dans l'année  
Collectivité européenne d'Alsace  
Trésorerie Colmar Amendes  
CCAS de Colmar  
Service Social Hôpitaux civils de Colmar  
Service d'Accueil de Jour - Ste-Marie-aux-Mines  
Référént handicap Hôpitaux Civils de Colmar  
CDRS - Centre Départemental de Repos et de Soins  
IME Jules Verne - Animation d'un café des parents  
Agence Régionale de Santé

### Commission éthique et aide à la décision

Regard pluridisciplinaire sur des situations engageant le patrimoine des personnes protégées et/ou il s'agit de questionner la décision sur le plan éthique

**17**

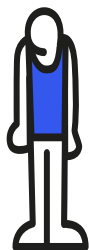
réunions de la commission

**37**

dossiers étudiés

Mariages, Pacs, Vente et achats immobiliers  
Donation, succession, litiges, gestion du  
patrimoine, décisions éthiques

## PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



**41%** Femmes

**59%** Hommes



**72 %** vivent à domicile

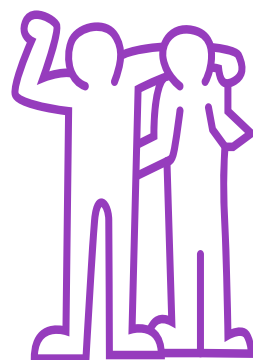
dont **27 %** bénéficient d'une aide de maintien à domicile

**28%** vivent en établissement

dont **28%** bénéficient de l'aide sociale et /ou APA établissement

**53  
ans**

Age  
moyen



**66 %** sont bénéficiaires de l'AAH

**6 %** sont bénéficiaires du RSA

**38 %** sont bénéficiaires d'une complémentaire santé solidaire

**162**

fins de mesure  
durant l'année 2025

**177**

nouvelles mesures en 2025  
hors subrogés et Ad hoc

**94** décès

**45** déssaississements

**23** mainlevées

**53%**

Tribunal judiciaire de Mulhouse

**28%**

Tribunal judiciaire de Colmar

**19%**

Tribunal de proximité de Thann,  
Sélestat et Guebwiller

## TEMPS FORTS DU SERVICE

### *Finalisation expérimentation postes assistantes tutélaires*

En 2025, l'expérimentation engagée pour faire évoluer les postes administratifs de la PJM vers des postes d'assistantes tutélaires (AT) s'est poursuivie.

Les objectifs attendus sont de :

- renforcer l'accompagnement et le soutien administratif et la veille sur les échéances et renouvellement des droits
- augmenter l'autonomie des intervenants administratifs
- libérer du temps d'accompagnement pour les délégués mandataires .

Le bilan réalisé durant le dernier trimestre 2025 a permis de relever des bénéfices significatifs, notamment dans la relation de confiance avec les majeurs protégés, la gestion des dossiers, et la communication interne.

Toutefois, un travail doit se poursuivre afin de clarifier plus finement les rôles de chacun, d'harmoniser les pratiques, optimiser les outils utilisés et accompagner le changement de pratiques.

Le groupe de travail, qui s'est étoffé et renouvelé va poursuivre ses réflexions et le suivi de cette organisation en 2026. Les postes et fonctions ont été pérennisés.

### *Développement des plateformes dédiées aux services PJM*

La généralisation des démarches dématérialisées a profondément transformé l'accès aux droits et services pour les personnes sous mesure de protection. Face à cette évolution, les services de PJM ont besoin de disposer d'accès spécifiques et sécurisés leur permettant d'assister et représenter efficacement les majeurs protégés dans leurs démarches.

En 2025, nous avons développé les partenariats avec plusieurs organismes clés : la CPAM, la CAF notamment, par des conventions permettant l'accès à des plateformes permettant d'exercer les mesures de protection dans le respect de la législation et de la confidentialité requise.

Un système d'échange sécurisé de données bancaires a également été mis en place avec le Crédit Mutuel.

Enfin, le service PJM de l'Udaf 68 s'est inscrit dans la démarche collaborative initiée par l'UNAF : la Réf'. Cette plateforme propose des fiches de bonnes pratiques et de support juridique pour les professionnels des services de PJM. Ces fiches sont élaborées par le partage et le croisement des pratiques et compétences des services PJM du réseau Unaf.



## SERVICE D'AIDE ET INFORMATION AUX TUTEURS FAMILIAUX

Actuellement, la moitié des mesures de protection est confiée aux familles qui les exercent gratuitement au titre de la solidarité familiale. Ces personnes n'ont pas forcément reçu de formation et peuvent se retrouver désemparées face aux obligations légales et administratives à remplir (comptes de gestion, inventaires....).

Pour faciliter l'exercice de la mesure, la loi permet aux tuteurs familiaux de bénéficier, à leur demande, d'informations et de soutien.

Ainsi, le Service d'Aide aux Tuteurs Familiaux est conçu pour accueillir et informer tous ceux qui se trouvent confrontés à la mise en place ou à l'exercice d'une mesure de protection pour un proche, en leur permettant d'assumer cette responsabilité dans les meilleures conditions.

→ Avec une juriste et une déléguée mandataire

# 129

personnes  
ont fait appel au service

### ENTRETIENS RÉALISÉS

**28** lors des permanences tribunaux

**8** Sélestat

**5** Guebwiller

**15** Mulhouse

**7** en RDV sur Colmar

**82** entretiens téléphoniques



Information  
et Soutien  
aux Tuteurs  
Familiaux

#### Tutelle, curatelle : Comment ça marche ?

Une équipe de professionnels se tient à votre disposition pour vous accompagner via des entretiens personnalisés et confidentiels en amont et durant l'exercice de la mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, habilitation familiale, mandat de protection future).  
Ce service est ouvert à tous et gratuit. Il est financé par l'Etat.

**Service d'Aide aux Tuteurs Familiaux**  
e l'UDAF 68  
Secrétariat du Service : 03 89 30 31 43 (les matins)  
ad : tuteursfamiliaux.udaf68@yahoo.fr  
Permanence téléphonique hebdomadaire  
du mardi de 9h00 à 12h00 au 06 36 22 18 42

**RDV sur Colmar**  
Les RDV ont lieu un jeudi par mois à l'UDAF 68  
au 7 rue de l'Abbaté Lemire - Case 124 s -  
Bâtiment A - ROC 68000 COLMAR  
Prendre RDV auprès du Secrétaire

**Permanence physique - Tribunaux sans RDV**  
Tribunal de Mulhouse  
Tribunal de Guebwiller  
Tribunal de Sélestat  
Contactez le Secrétaire du  
Service pour connaître les dates  
ou sur [www.udaf68.fr](http://www.udaf68.fr)

UDAF  
Haut-Rhin  
UNIS POUR LES FAMILLES

DGCS

### Objet des demandes

- Ouverture d'une mesure (critères, procédure)
- Informations sur les mesures
- Rôles et obligations
- Démarches administratives
- Patrimoine, compte de gestion, Inventaire



Durée moyenne des entretiens

**60 min** En présentiel  
**20 min** Par téléphone

# Aide et Accompagnement Éducatif et Social



## PROTECTION DE L'ENFANCE

## AIDE ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET BUDGÉTAIRE

## LOGEMENT HABITAT INCLUSIF

### Nombre d'accompagnements

172

MJAGBF

50

ASLLi

51

MASP

26

Action Logement  
Services

59

Point Conseil  
Budget

87

Accompagnement  
Vers et Dans le  
Logement

1756

Rencontres à domicile ou visites

899

Rencontres avec les familles  
dans les locaux

424

Rencontres avec les  
partenaires, synthèses

### Visites et Démarches



264

Rapports  
de situation  
et bilans

## MESURE D'AIDE À LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL

La MJAGBF est une mesure d'assistance éducative relevant du champ de la protection de l'enfance (PE). Elle est ordonnée par le Juge des Enfants lorsque les prestations familiales et le RSA majoré ne sont pas employés pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants.

**51**

nouvelles  
mesures

**96**

mesures  
renouvelées

**28**

fins de  
mesures

Le délégué aux prestations familiales conduit une action éducative et budgétaire auprès des parents visant la réappropriation de leur fonction parentale et une gestion autonome des prestations familiales en s'assurant de la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant. La MJAGBF est complémentaire aux autres actions éducatives, telles que les mesures d'Assistance Educative en Milieu Ouvert (AEMO) ou les mesures de placement

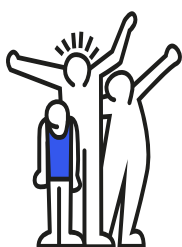
**172**

*familles*

**113** Monoparentales

**46** En couple

**13** Recomposées



**423**

*enfants*

**35** entre 0 et 3 ans

**203** entre 4 et 11 ans

**185** entre 12 et 18 ans

**185** bénéficient  
d'une mesure de placement

**52 %**

des familles sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, ce qui vient corroborer le fait que les familles sont durablement installées dans la précarité financière.

**65%**

d'entre elles sont monoparentales, majoritairement des femmes bénéficiaires de l'allocation de soutien familial.



**128** perçoivent les  
allocations familiales

**90** perçoivent le RSA

**38** perçoivent un salaire

### Fin de mesures

**12** Gestion budgétaire satisfaisante

**8** Absence de prestations  
familiales

**1** Déménagement

**1** Non collaboration

**3** Orientation PJM / MASP

**3** Mesures levées par le juge

### Perspectives

Promotion de la MJAGBF auprès des partenaires de la Protection de l'Enfance notamment avec les juges des enfants du territoire

# MESURE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISE

Au cours de l'année 2025, par délégation de la Collectivité européenne d'Alsace, nous avons suivi

**51** mesures



**56%**

des ménages accompagnés sont bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).  
Le référent MASP 2 est également référent RSA lorsque le Contrat d'Engagement Réciproque porte sur un accompagnement social global sans orientation professionnelle.

## Prestations sociales perçues

- 28** RSA
- 13** Allocations aux adultes handicapés
  - 1** Prestations familiales + salaire
  - 1** ASPA
  - 2** Carsat + complément ASPA ou prestations familiales

Nous constatons, au cours de ces dernières années, une proportion plus importante de fins de suivis pour cause de judiciarisation.  
Le temps de l'accompagnement MASP2 permet de travailler l'adhésion de la personne à bénéficier d'une mesure plus contraignante, mais nécessaire au regard de ses difficultés à agir par elle-même.

## Fin de mesures

- 4** Autonomie budgétaire retrouvée
- 2** A la demande du bénéficiaire
- 2** Plus éligible
- 3** Non adhésion

## Orientations

- 6** MAJ
- 4** PJM
- 2** Sauvegarde de Justice

Fin 2025, l'Udaf 68 s'est engagée à répondre au Marché Public MASP Alsace piloté par le Service Unité Majeur Vulnérable de la CEA.

## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT INDIVIDUEL

**L'ASLL individuel** est un dispositif qui peut concerner les ménages rencontrant des difficultés à accéder à un logement décent ou à s'y maintenir, en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence, en accord avec l'article 1 de la Loi Besson n° 90-449 du 31/05/90 visant à la mise en œuvre du droit au logement.

La CeA finance des mesures d'ASLLi d'une durée de 3 à 6 mois, ne pouvant dépasser 18 mois max.

**50** Ménages ont bénéficié d'un accompagnement

**34** Mesures "Maintien dans le Logement"

**16** Mesures "Accès pour l'installation dans le Logement"

**= 222** Mois d'intervention

### Difficultés repérées

**43** Budgétaires

**11** Expulsion

**50** Habitat



**88 %**

des ménages ont repris le paiement du loyer

**Ce taux traduit la réelle plus-value de ce mode d'accompagnement**

### Ressources des Ménages



**28** RSA

**25** Prestations familiales

**10** Salaire

**8** Allocation chômage

**8** Retraite

**7** Allocation Adulte Handicapé

**5** Indemnités journalières

**2** AEEH

## L'ACTION LOGEMENT SERVICES ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Dans le cadre de la convention signée entre Action Logement Services et notre service, nous exerçons une mission d'accompagnement social et soutenons ainsi des salariés dont les difficultés ont une incidence sur le logement. Ce mode d'intervention permet d'intervenir le plus rapidement possible sur les difficultés ayant conduit à la mise en place d'une mesure, tout en favorisant l'autonomie du bénéficiaire.

**26**

Personnes accompagnées



**146**

Mois d'intervention selon le niveau d'accompagnement demandé

## L'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

Les actions engagées s'adressent à des ménages éprouvant des difficultés particulières, notamment sociales et financières, **les empêchant d'accéder à un logement ou à s'y maintenir.** A travers un accompagnement soutenu, ce dispositif permet, soit d'aider les familles les plus fragiles dans la recherche d'un logement adapté, soit, pour celles déjà installées, de résoudre des difficultés financières et/ou administratives afin de s'y maintenir.

Dans le cadre d'un fonds national d'Accompagnement Vers et Dans le Logement, suite à un appel à projet 2025, une convention, signée en février 2026 puis reconduite, entre l'Etat, représenté par le Préfet du département du Haut-Rhin et l'Udaf 68, définit un programme d'intervention.

La Commission Spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX) ainsi que la Commission de Médiation DALO (COMED) sont les prescripteurs des mesures à prendre en charge. Elles donnent un avis et des recommandations.

# 87

Ménages orientés

# 59

ont pu bénéficier d'une mesure d'accompagnement renforcée



pour une durée moyenne de **3,8** mois

# 26

ménages étaient menacés par une procédure d'expulsion.

Ces procédures **ont toutes été suspendues** pour les motifs suivants : signature d'un plan d'apurement, dette soldée et jugement avec délai de paiement

Les ménages accompagnés sont majoritairement composés de familles monoparentales ou de couples avec enfants.

L'endettement des ménages est l'une des constantes retrouvée dans tous les accompagnements.

# 22

ménages se sont maintenus dans le logement

En 2025, le service Logement de la DDETSPP a renforcé le pilotage du dispositif, permettant ainsi une meilleure articulation, que ce soit sur le plan de l'harmonisation des outils de suivi, que celui du recueil d'éléments devant être transmis en vue d'un accompagnement adapté



## FAMILLES GOUVERNANTES HABITAT INCLUSIF – SEQUOIA

Le dispositif SEQUOIA (Service d'Entraide Quotidienne pour l'Insertion Adaptée) est une initiative portée par l'Udaf pour répondre aux aspirations à un autre mode de vie, en bousculant la culture de « prise en charge », pour une formule conjuguant une logique d'accompagnement et de services au profit de personnes en situation de vulnérabilité. Il leur permet la possibilité de s'inscrire dans une dynamique de vie collective dont l'animation est confiée à une équipe de gouvernantes formées.

**4** sites

Ste-Marie-aux-Mines, Colmar, Mulhouse

Altkirch

L'**ancrage** à Altkirch est un logement dit inclusif destiné à des personnes présentant un syndrome de Korsakoff.

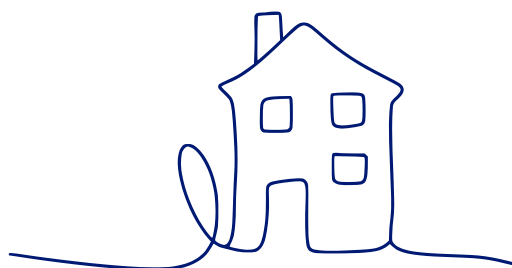
A la différence des autres logements, dont l'accompagnement des locataires est assuré uniquement la journée, il est ici de 24h/24h.

**39**  
Locataires

**11**  
Logements

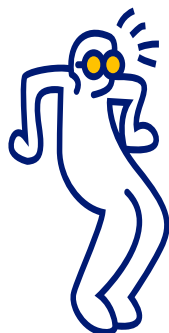
**2**  
Coordinateurs

**1**  
AMP



### Projet Social partagé

- Rompre l'isolement
- Vivre chez soi sans être confronté aux limites de ses difficultés passées et actuelles
- Etre soutenu dans les actes de la vie quotidienne



La mutualisation de la prestation de compensation du handicap, articulée à un plan d'aide individuelle, donne lieu à la présence de **32 gouvernantes**.

Pour ce faire, le dispositif SEQUOIA s'appuie sur un partenariat conventionné avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées, les centres hospitaliers du département et un service d'aide à domicile, des cabinets infirmiers, l'ARS Grand Est ainsi que l'ADMR (Aide à Domicile en milieu rural).

### Quelques temps forts

- Organisation d'un goûter convivial dans les locaux de l'Udaf 68 le 27 Janvier 2025 entre le Sequoia de Colmar et de Sainte-Marie-aux-Mines
- Partenariat avec l'APSA de Colmar (Ateliers activités physiques, ateliers autour du bien être et de l'image de soi, ateliers diététiques et cuisine)
- Ateliers autour de l'activité physique animé par l'APSA Sélestat à destination des gouvernantes et des locataires de Sainte-Marie-Aux-Mines
- Ateliers lecture au sein des Sequoia Colmar, dans le cadre du dispositif Lire Ensemble
- Activités pour les locataires de Sequoia Sainte-Marie-Aux-Mines : balade en bateau au lac de Gérardmer, sortie en Allemagne, bowling, cinéma, salon des minéraux, salon mode et tissus...
- Activités pour les locataires des Sequoia Colmar : cirque Gruss, sortie en Allemagne, Musée du chocolat de Colmar, Karting, SPA, cinéma, bowling ...
- + Travaux réalisés dans les appartements de Sainte-Marie-aux-Mines

# POINT CONSEIL BUDGET

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, suite à un appel à projet, une nouvelle convention Point Conseil Budget 2022-2024 signée entre l'Etat, représenté par le Préfet du département du Haut-Rhin et l'Udaf 68, définit les missions à mettre en place sur le territoire.  
Cette demande a été reconduite à l'identique pour l'exercice 2025.

**Accueil, écoute, information  
et  
Orientation de tout public**

**Diagnostic financier et  
accompagnement budgétaire**

**Accompagnement dans le cadre  
d'une procédure de surendettement**

59

Nouvelles orientations ou  
demandes sur Colmar et  
Mulhouse

38

Ménages nouvellement  
accompagnés au cours de  
l'année

111

Entretiens physiques ou téléphoniques



## Temps forts du Service



Recrutement des 3 délégués aux Prestations Familiales



Temps d'échanges trimestriels organisés dans le cadre du groupe des délégués aux Prestations Familiales des UdaF du Grand Est



Participation aux Assises Nationales de la Protection de l'Enfance à Paris





# Services Support

## COMPTABILITÉ

### • RESSOURCES HUMAINES / PAIE

#### Gestion administrative

Gestion des temps et des absences (congrés, maladie...)  
Suivi des visites médicales, contrats des salariés, rédaction et suivi du DUERP...

#### Recrutements

Diffusion des offres, préselection des candidats .....

#### Paie

Etablissement des charges sociales

#### Formations

Participation à l'élaboration du plan de développement des compétences  
Organisation des formations.....

#### Appui

- aux cadres sur les questions légales
- aux collaborateurs dans les démarches

24

*offres d'emploi*

367

Candidatures  
(dont 28 spontanées)

54

entretiens

RH

27

*nouveaux contrats*

14 CDI 13 CDD

PAIE

27

*nouveaux dossiers*



Unaf • Udafr • Unaf

## • INFORMATIQUE



### Support technique aux collaborateurs

- Appui à l'utilisation du matériel et dépannage
- Création des profils des nouveaux collaborateurs
- Gestion du parc informatique et téléphonique

1060

Interventions dépannages informatiques

13

Heures de réunions RGD avec le prestataire

80

Heures de réunions avec un informaticien extérieur

## • COMPTABILITÉ

52 748

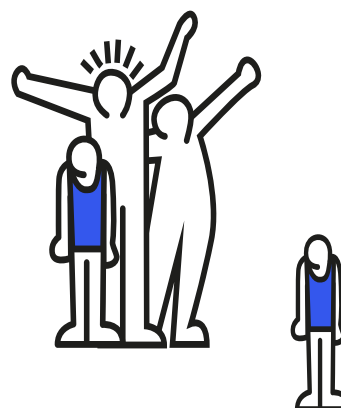
Factures traitées

434

Chèques émis

2 079

Comptes de gestion émis



- Comptabilité générale (budgets, comptes administratifs)
- Gestion du parc automobile
- Gestion des achats



SERVICE JURIDIQUE  
PLACEMENT

• PLACEMENT

L'équipe du Service Placement apporte son soutien aux délégués mandataires pour réaliser **les opérations bancaires** dans le respect des règles de droit, en particulier des :

- mouvements sur les comptes de placement
- commandes de cartes de retrait
- ouvertures/clôtures de comptes
- transferts de comptes
- assurances vie : souscription, clôture, rachat partiel/total
- placements

**200** Requêtes adressées aux tribunaux

**370** Courriers aux banques

**549** Ordres de virement

**87** Conseils en Placement

• JURIDIQUE

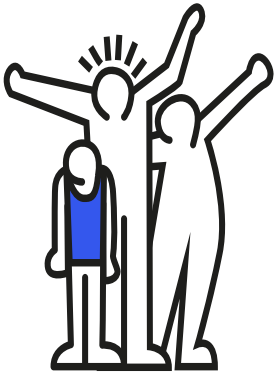
**352**  
Dossiers en cours  
*Succession, Vente, Logement litige/bailleur, etc.*



**195**  
Dossiers ouverts

**231**  
Dossiers archivés

**9**  
Mesures Ad'hoc



  
**2652**  
Mail transmis

**Traitement des fins de mesure**

**435** Courriers juridiques

**421** Courriers décès

**127** Courriers dessaisissements

**25** Dossiers envoyés au nouveau représentant légal

## ACCUEIL STANDARD NUMÉRISATION

**1017**

Majeurs reçus par la personne  
chargée de l'accueil  
*Colmar*

**1603**

Majeurs reçus par la personne chargée de  
l'accueil  
*Mulhouse*



**11 088**

Documents numérisés pour les 2 sites  
*Colmar*

## SECRÉTARIAT DES SERVICES

**4**

Notes de Service

**6**

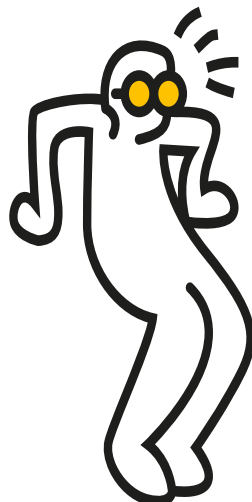
Notes de Direction

**13**

Notes de Fonctionnement

**16**

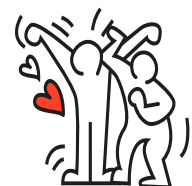
Notes d'information



# Action familiale

Convention d'Objectifs  
2022-2026

## Soutien à la parentalité



### PEP'S PARCOURS POUR LES ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS

**Ateliers collectifs de parole et de soutien**, animés par des professionnels diplômés, où les enfants peuvent **exprimer leurs émotions** en toute confidentialité, et partager leurs questions avec d'autres enfants de leur âge. Cet accompagnement permet aussi aux **parents de mieux communiquer** avec leur enfant sur les difficultés qu'il vit dans ce contexte de séparation.

#### En partenariat

Les ateliers/entretiens sont animés par deux médiatrices familiales dont une de l'ASFMR.



#### Déroulement

- Un entretien d'information avec les parents et leurs enfants
- 4 ateliers de 1h30 avec un thème développé par séance avec des activités ludiques et créatives
- Un 5ème atelier de bilan collectif réunissant tous les parents et les enfants (lettre commune écrite par les enfants aux parents + lettre commune écrite par les parents aux enfants)
- Une restitution individuelle

Présentation des ateliers Pep's 68, lors des ateliers participatifs organisés par la Fédération Française des Espaces de Rencontres le 19 Mai à Toulouse.

# 2

Sessions

**Session 1**  
7-12 ans

## 8

Enfants

## 7

Parents

## 5

Familles

# 10

Séances

**Session 2**  
12-16 ans

## 5

Enfants

## 7

Parents

## 4

Familles

### Paroles de jeunes

-on pourrait revenir ?  
-ça nous a permis de dire à nos parents qu'ils arrêtent de se disputer .  
-ça nous a permis de nous rendre compte qu'on n'était pas les seuls dans cette situation.

# Actions autour du partage de la lecture

## LIRE ET FAIRE LIRE

**Lire et faire Lire** est un programme national à l'initiative de l'écrivain Alexandre JARDIN, appelant **les plus de 50 ans à transmettre aux enfants le plaisir de la lecture.**

Les lecteurs bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture.

Des séances de lecture sont ainsi organisées en petits groupes, une ou plusieurs fois par semaine, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Lire et faire Lire s'adresse aux enfants fréquentant l'école maternelle ou primaire, des structures « petite enfance », des centres socioculturels, des médiathèques...



### Formations

- 3 séances "Apprendre à les comprendre "

### Actions

- **Fête du livre** à Wesserling
- Animation de la **boîte à livres** à Guebwiller
- **Journée de rentrée** des bénévoles avec l'intervention de Mme Géraldine COLLET - Autrice Jeunesse
- **La nuit de la lecture** - lectures dans les médiathèques de Thann et Cernay

1

coordonnatrice

101

bénévoles  
lecteurs

6

bénévoles  
relai

1998

heures  
de lecture

1758

enfants

61

structures

Ecoles primaires et  
maternelles

Crèches

IME - Institut Médico Educatif

Bibliothèques/médiathèques

### Les structures témoignent

"C'est un temps apaisant et attendu"

"Une vraie relation se crée avec les  
bénévoles"

"Les séances apportent beaucoup aux  
enfants"

## LIRE ENSEMBLE



**Lire ensemble** est une action de proximité, coordonnée sur les territoires par les UdaF, qui propose à des bénévoles d'animer des **séances de lecture auprès de personnes en situation de vulnérabilité**, accueillies dans des structures locales : personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en situation d'illettrisme...

Lire ensemble permet aussi de **développer une solidarité et des échanges** entre les publics et les bénévoles lecteurs à travers la lecture et ainsi de sortir de l'isolement des publics vulnérables.

3

bénévoles

24

heures  
de lectures

7

personnes  
(habitat  
inclusif)

# Aide aux aidants familiaux

## JEUNES AIDANTS IDENTIFICATION, SOUTIEN, RÉPIT

16

Jeunes  
entre 9 et 15 ans

6 Séances  
de **médiation animale**  
avec Recrée du Lien et Namasté



2 Minis Séjours de répit - labellisés JADE  
au Rimlishof à Buhl

Radio (RDL 103.5), ateliers créatifs,  
théâtre d'impro avec les Improcibles,  
balade nocturne



7 jeunes entre 13 ans et 15 ans  
7 jeunes entre 8 et 12 ans



2 réunions de présentation avec les familles  
1 réunion de restitution avec les familles et les financeurs

2 séances de **groupes de parole** pour les parents



**Actions de sensibilisation**  
-auprès des élèves de 5  
classes du Lycée Pflixbourg -  
Wintzenheim  
-lors du café des  
professionnels organisé par  
la Maison des Adolescents 68

Participation au Magazine  
Reso Ado de la Maison des  
Ados 68

26 entretiens à domicile



dans le cadre de  
l'accompagnement individuel  
avec les outils d'évaluation  
Toolkit ( dans le cadre du projet  
de recherches JAID)

## AIDANTS ADULTES

### SOULAGER LES AIDANTS ADULTES ET MIEUX PRÉPARER DEMAIN

Ce dispositif se décline en deux grands axes :

- **Des actions collectives** sur l'expression de soi, favorisant la pair aidance (ateliers radio, écriture, expression vocale)

- **Un accompagnement individuel** sur deux ans maximum, pour soulager l'aidant sur le volet administratif, l'aider à préparer l'avenir, faire le lien en cas de tensions avec les institutions et **s'assurer de l'allègement de sa charge mentale.**

# 15

aidants sur le 68

# 59

rencontres à domicile et dans nos locaux

**Accompagnement individuel** au plus près de l'aidant

- Aide dans les démarches administratives
- Lien vers d'autres partenaires
- Accompagnement aux RDV
- Veille des échéances et rappel

**Aidants Connect**

# 3

séances de radio écriture animées par une médiatrice familiale et un animateur radio (RDL 103.5)

# 9

séances de chant animées par une professeure de chant

# 8

aidants

*"Votre présence, même par un simple message, me redonnait du courage "*

*"Votre soutien m'a empêché de craquer "*



### SOIRÉE "BIEN AVEC MOI, ET MIEUX AVEC TOI "



Soirée organisée avec l'Agirc Arrco le 9 Septembre à Wettolsheim

- Table ronde avec les professionnels
- Théâtre d'improvisation avec Les Improcibles
- Stands des professionnels partenaires - Informations

# 30

aidants

CALENDRIER  
DES ACTIONS À DESTINATION DES AIDANTS

Calendrier mutualisé (avec l'Udaf 67) des actions sur l'Alsace à destination des aidants familiaux

**Améliorer la lisibilité de l'offre des actions** à destination des aidants sur le territoire du Haut-Rhin.

*Avec le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace*

Qui sommes-nous ?

DÉFENDRE LES FAMILLES EXPERT DES FAMILLES LES ASSOCIATIONS DE L'UDAF NO.

Accueil > Être aidant

## Être aidant dans le Haut-Rhin

Maladie, handicap, dépendance, des ressources pour vous aider à aider

DEMANDER UN CONGÉ POUR AIDER UN PROCHE →

OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE →

AVOIR DE L'AIDE POUR SOUFFLER →

ÊTRE JEUNE ET AIDANT →

### Des événements pour vous, près de chez vous

LES ÉVÉNEMENTS POUR LES AIDANTS

Du 23 Mar. Au 08 Juin.

Du 26 Fév. 2024 Au 23 Avr. 2024

Le 05 Avr.

**126**  
Actions  
répertoriées  
sur le 68

- Informations
  - Prévention santé
  - Groupes de parole
  - Répit ponctuel
  - Formations
- Nouvelle rubrique : Visios



# Action familiale



Hors Convention d'Objectifs

## Soutien à la parentalité

### MAISON POUR LES PARENTS

La Maison pour les parents de Biesheim s'inscrit dans le cadre de la Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes de Brisach et du Schéma Alsacien des Services aux Familles.

La Maison pour les parents est un lieu d'information, d'échanges et d'écoute gratuit pour tous les parents, à toutes les étapes de leur vie.

*Biesheim*

**Maison** pour les parents

**3** réunions du groupe de travail au siège de la CCARB avec les partenaires financeurs (CAF, CCARB, MSA) et les acteurs du territoire

- Rencontres individuelles/collectives avec les différents acteurs pour travailler sur la programmation 2026
- Aménagement des locaux mis à disposition par la mairie de Biesheim

#### Ouverture le 25 Novembre 2025

avec le groupe de parole à destination des parents d'ados organisé dans le cadre de Novembre pour les Parents.



## PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

Le parrainage est une **action bénévole** qui consiste à consacrer du temps à un enfant pour **l'accompagner dans son parcours de vie et l'aider à grandir**, avec l'accord de tous, y compris de l'enfant, dans un esprit de bienveillance et de respect de la place de chacun. Le parrainage est bénéfique aux parents qui ont besoin de souffler ou qui peuvent être isolés socialement. Il permet à l'enfant de passer du temps avec d'autres adultes de confiance et de découvrir d'autres activités, d'autres lieux etc ... Le parrainage de proximité permet ainsi à l'enfant ou l'adolescent de sentir qu'une personne ou une famille, hors de sa sphère familiale, s'intéresse durablement à lui.

**Parrains  
& Mairaines**  
d'Alsace

L'Udaf 68 **déploie les actions de parrainage de proximité sur toute l'Alsace**, avec l'association Dessine-moi une passerelle sur le 67, sous la dénomination « Parrains et Mairaines d'Alsace »

*Appel à projet 2024 : Collectivité européenne Alsace*

**160** *enfants parrainés en Alsace*

dont **116** enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance

**54** enfants parrainés sur le **68**

**106** enfants parrainés sur le **67**

- Evaluations des parrains mairaines sur l'Alsace
- Accompagnement individuel des parrains mairaines sur l'Alsace
- Rencontres avec les équipes éducatives, l'enfant sur l'Alsace
- Travail en étroite collaboration avec les bénévoles de l'Association Dessine-moi une passerelle
- Participation aux synthèses ASE

### Accompagnement collectif des parrains

- **Formation** pour les parrains et mairaines sur le lien d'attachement, animée par Enfance et Familles d'Adoption 68
- **Visio mensuelle** d'échanges pour les parrains mairaines

- 3 Sorties conviviales :**
- Movin park à Cernay
  - Decathlon Village à Witttenheim
  - Cinéma CGR à Colmar



# MÉDIATION AIDANTS AIDÉS



Ce dispositif propose un espace de parole, d'écoute et d'échange mutuel en accompagnant les personnes lors d'un déséquilibre familial, d'un changement ou de conflits familiaux qui peuvent survenir à l'occasion d'une situation de santé fragilisée, d'une pathologie, d'un handicap, ou d'une perte d'autonomie d'un membre de la famille, à tous moments de la vie. L'Unaf et la CNSA ont renouvelé leur partenariat pour la période 2025-2027. Par ailleurs, la médiation aidants aidés est également soutenue financièrement par la CAF.

80

Entretiens  
d'information

6

Entretiens  
individuels

21

Entretiens  
communs

15

Processus

Les situations rencontrées peuvent être complexes et traduisent un long parcours de vie familiale et personnelle. Parfois, les entretiens d'information, même sans processus de médiation par la suite, viennent semer une graine pour permettre aux personnes d'avancer dans une direction ou une autre. Le consentement libre et éclairé de tous est nécessaire pour le déroulement d'une médiation.

30

actions de communication  
auprès des partenaires  
professionnels et auprès du  
grand public

- **Participations au dispositif Adage** qui accompagne les familles et proches aidants d'un patient atteint de maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.
- **Interventions au sein de l'école d'Aide-Soignant du Diaconat** sur le module "l'aide aux aidants, pour qui, pour quoi ?" afin de former, sensibiliser et alerter les futurs professionnels de santé



médiation  
pour Aidants & Aidés

**Vous vivez un désaccord,  
une situation conflictuelle,  
liée au handicap  
ou à la maladie  
de l'un de vos proches ?**

- " Notre père a la maladie d'Alzheimer, notre mère s'épuise à s'occuper de lui mais elle ne veut pas entendre parler d'ENFAD. »
- " J'habite dans le même village que notre mère, c'est moi qui ai la procuration. Mes frères et sœurs pensent que je lui prends son argent, alors que je m'occupe toute seule d'elle. C'est injuste ! »
- " Mes parents vieillissent, mon frère polyhandicapé aurait besoin d'une tutelle, je n'ose pas leur en parler. »
- " Mon épouse est handicapée, je gère tout, je suis devenu son soignant, je crains pour mon couple. »
- " Notre enfant a des besoins spécifiques. Nous sommes épuisés et avons besoin de prendre du recul sur notre fonctionnement. »

L'Unaf vous propose un espace de médiation familiale pour renouveler le dialogue, gérer des situations conflictuelles, trouver ensemble des solutions dans un espace neutre en la présence d'un tiers.



## Situations rencontrées

### Enfant/parent - Aidant/Aidée

Bouleversements et questionnements liés à l'âge avançant d'un parent et sa perte d'autonomie = médiation demandée par la personne aidante

### Fratrie adultes - Aidants/Aidée

Difficultés de communication avec une sœur vivant un trouble du spectre de l'autisme = médiation demandée par la personne aidée

### Parents séparés - Aidant/Aidant

Conflit parental concernant le quotidien et les soins à apporter à leur enfant en situation de handicap

### Couple - Aidant/Aidé

Médiation conjugale dans un contexte d'aidance lié à la dépression chronique et la santé mentale

## INFO PI POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES



# 12

Accompagnements

**Accompagnement** des personnes sourdes et malentendantes dans certaines démarches administratives et dans l'**ouverture de leurs droits** et

**Actions de prévention** individuelles et collectives

Assistante de service social formée à la Langues des Signes Française.

**38** **Echanges en visio**

**76** **Echanges mail**  
envoi de documents, explications, aides dans les démarches

**18** **Rencontres**  
dans les locaux, à domicile, chez un professionnel



### Actions de prévention

# 3

séances collectives

**15** participants

*Chez moi je dis Stop, aux polluants*

Un air plus sain dans mon logement avec la Mutualité Française Grand Est

*Chez moi je dis Stop, aux polluants*

Des produits sains dans ma salle de bain avec la Mutualité Française Grand Est

*Les bienfaits de l'activité physique et du sport sur la santé*

avec Pierre Zaenker, Enseignant chercheur en activité physique adaptée



Ateliers traduits  
par une interprète

# 2

sessions individuelles auprès de 6 bénéficiaires en visio

- *Comment se débarrasser de l'humidité dans une maison ? (nettoyer sa ventilation, aérer)*
- *C'est quoi la téléconsultation ?*

# Remerciements

*Aide aux aidants familiaux*

*Soutien à la parentalité*

*Parrainage de proximité*

*Aide aux personnes sourdes et malentendantes*

**Nous tenons à remercier  
nos partenaires financiers  
pour leur confiance et leur soutien**



# Bilan CSE

## CARTES CADEAUX ET CHEQUES

98

Cartes cadeaux salariés

65

Cartes cadeaux enfants

3

Cartes cadeaux Evenement Familial



2

Cartes cadeaux retraite

98

Chèques Vacances



## EVÉNEMENTS ET CONVIVIALITÉ



### St Nicolas

Manalas, clémentines et chocolat chaud pour tous les salariés !



### Fête de Noël

Spectacle pour les salariés et leur famille au Paradis des sources à Sultzsmatt !

## NÉGOCIATIONS ET AVANCÉES

### Titres restaurant

Obtention d'une augmentation de la part de l'employeur

### Chèques Vacances

Montant identique pour tous ! Afin de garantir l'égalité entre tous les salariés

## Un engagement au service des salariés

- ✓ Toutes les sollicitations des salariés sont abordées lors des réunions préparatoires et générales
- ✓ Les élus restent disponibles à l'écoute et facilement sollicitables

*Notre objectif : continuer à agir pour le bien être et le pouvoir d'achat de tous les salariés*

# Rapport Financier



## Vie associative

Dépenses

**1 992 440**

Recettes

**2 065 824**

## MJAGBF

Dépenses

**709 000**

Recettes

**710 987**

## PJM

Dépenses

**4 163 129**

Recettes

**4 238 700**

## Consolidé

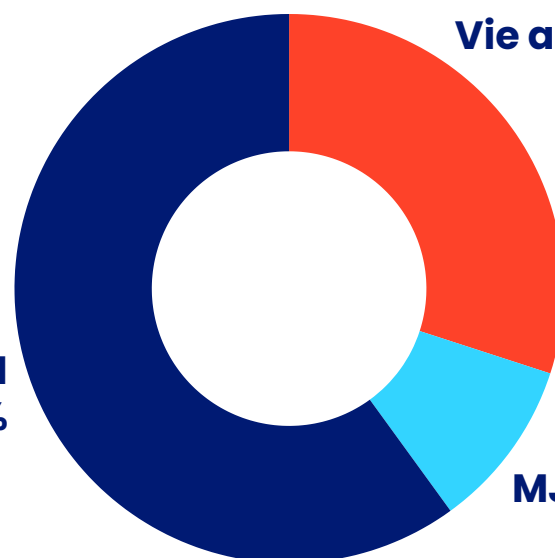
Dépenses

**6 864 569**

Recettes

**7 015 511**

PJM  
60%



Vie associative  
30%

MJAGBF  
10%

**VOLUME  
PAR SERVICE**





**LA FORCE DES FAMILLES**



## UDAF 68

Union Départementale des Associations Familiales  
du Haut-Rhin

7 rue de l'Abbé Lemire  
CS 30099  
68025 COLMAR Cedex

11 rue Gustave Hirn  
68100 MULHOUSE



[www.udaf68.fr](http://www.udaf68.fr)

